



Le 25 novembre 2009

M. Yves BAROU

Directeur des Ressources Humaines Thales

Copie :

M. Pierre GROISY

Directeur des Ressources Humaines Thales France

Monsieur le Directeur,

Depuis quelques années, nous attirons votre attention sur la nécessité de cohérence et d'équité dans les politiques salariales menées dans les unités du Groupe.

C'est dans cette optique, que nous estimons incontournable de procéder à la négociation d'un cadre général Groupe, avant les Négociations Annuelles Obligatoires par Société, définissant les niveaux minima d'augmentations salariales, et les principes régissant leurs répartitions.

Ces deux dernières années, suite à nos rencontres, vous avez partiellement entendu nos demandes, en rédigeant sous votre seule responsabilité, une première note le 11 janvier 2008 intitulée : « *Politique salariale France* » puis une seconde le 8 janvier 2009 : « *Principes de politique salariale 2009* ».

L'année dernière, la première de ces réunions s'était tenue fin novembre.

Il nous semble important de tenir le même calendrier permettant ainsi à chacune des différentes parties de se situer avant les NAO qui se dérouleront au sein des entreprises du groupe et, en outre, de clore les négociations dans les unités fin janvier.

Les organisations syndicales représentatives dans Thales estiment que la situation de crise structurelle du système économique dans lequel nous vivons devrait inciter les entreprises à considérer le travail et les salaires non plus comme un coût, mais comme un des vecteurs pour résorber la crise et comme un élément de la reconnaissance :

- ✓ du travail accompli, des compétences acquises,
- ✓ des connaissances développées au sein de l'entreprise,
- ✓ de l'engagement de chacun et chacune,
- ✓ de la participation individuelle et collective de toutes et tous à la pérennité et au développement de l'entreprise.

Pour cela, il est nécessaire qu'une juste répartition des richesses créées soit mise en oeuvre au travers des NAO 2010.

En ce sens, il nous semble important que ces discussions aillent au-delà de simples rencontres qui, sans vider de tout contenu les négociations dans les entreprises, permettent de déterminer un cadre suffisamment souple, mais aussi contraignant.

Il s'agirait ainsi pour nous dans ce cadre de :

- ✓ se donner les moyens budgétaires de mettre fin à toutes les discriminations, notamment en réalisant en 2010, l'égalité des salaires des femmes et des hommes ayant des profils similaires et de permettre un déroulement de carrière équivalent,
- ✓ définir un salaire minimum Thales par niveau et catégorie, avec une revalorisation conséquente des bas salaires,
- ✓ mettre en place une politique salariale 2010 au moins équivalente à celle pratiquée en 2009,
- ✓ mettre fin à la précarisation des salaires, par l'intégration des parts variables dans le salaire de base.

Le Groupe traverse une période de turbulences. La réorganisation de sa Direction Générale n'engage pas à la sérénité. Bien au contraire, les salariés abordent l'avenir sans avoir d'indicateurs pertinents quant à :

- ✓ la pérennité des activités,
- ✓ la stabilité du Groupe et en conséquence de leur devenir au sein de celui-ci.

Dans ces conditions, l'engagement de chacun et de chacune est en question. La politique salariale, comme celle de l'emploi, sont des indicateurs déterminants de la stabilité d'une société et de la confiance que les salariés peuvent lui accorder en retour.

Persuadés que vous comprendrez notre démarche, nous vous demandons, Monsieur le Directeur, de programmer, dès ce mois-ci, une date de rencontre sur la politique salariale 2010, afin d'être en situation de délivrer aux salariés et à nos organisations syndicales les repères sur lesquels la négociation salariale 2010 s'engagent.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre détermination commune à voir les revendications salariales prises en compte au plus haut niveau, en cette année 2010.



Pour la CGT
Laurent Trombini



Pour la CFDT
Didier Gladieu



Pour FO
Dominique Allo



Pour la CFE-CGC
Hervé Tausky



Pour la CFTC
Alain Desvignes